

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1764

Approbation d'une convention de partenariat permettant des offres réciproques aux usagers détenteurs de la carte Culture avec le Marché Gare/MJC Presqu'île Confluence

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 18 JANVIER 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 JANVIER 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 JANVIER 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 21 JANVIER 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme BERRA (pouvoir à Mme BALAS), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1764 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT PERMETTANT DES OFFRES RECIPROQUES AUX USAGERS DETENTEURS DE LA CARTE CULTURE AVEC LE MARCHE GARE/MJC PRESQU'ILE CONFLUENCE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 décembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre d'une refonte de ses offres d'abonnement, approuvée en Conseil municipal le 9 juillet 2015, la Ville de Lyon a créé une nouvelle carte d'abonnement, la Carte Culture, destinée à faciliter l'entrée des visiteurs dans les établissements culturels.

Carte d'abonnement couplée Musées/Bibliothèque, la Carte Culture est une création nouvelle lancée le 1^{er} septembre 2015. Elle permet, pour un tarif unique, l'accès aux collections permanentes et aux expositions temporaires des six musées de la Ville de Lyon et à la Bibliothèque municipale, pendant un an.

En outre, la Carte Culture, par des conventions signées avec plusieurs structures culturelles de spectacle vivant ou de cinéma (Maison de la danse, Opéra, Institut Lumière, TNP, Théâtre de la Croix-Rousse, cinéma le Comoedia) et avec les deux établissements de la Ville de Lyon, l'Auditorium de Lyon/ONL et le Théâtre des Célestins, offre des réductions pour certains spectacles ou des abonnements grâce à des partenariats axés sur la réciprocité des avantages.

Il vous est proposé de poursuivre ces partenariats avec une nouvelle structure culturelle : le Marché Gare, membre de la SMAC collective de Lyon.

Le projet de ce partenariat est de proposer des offres de réduction réciproque aux abonnés des deux parties signataires afin de développer la fréquentation des établissements culturels, de fidéliser les visiteurs et de favoriser une circulation des publics d'un établissement culturel à l'autre.

Ainsi, le Marché Gare / MJC Presqu'île Confluence s'engage à proposer, pendant la saison culturelle 2015-2016 (de janvier 2016 à juin 2016), un tarif préférentiel sur 10 à 20 spectacles différents aux détenteurs de la Carte Culture, dans un quota de 10 places par spectacle. Les spectacles proposés seront répartis sur les mois de janvier à juin de la saison culturelle. Le tarif sera communiqué trois mois avant la date de représentation du spectacle.

Le Marché Gare / MJC Presqu'île Confluence pourra, au-delà des offres destinées aux abonnés Culture, faire bénéficier les abonnés à la Carte Culture d'offres de « dernière minute » qui leur seront relayées par mail. En contrepartie, la Ville de Lyon offre, aux abonnés du Marché Gare, une réduction de 5 euros sur le tarif fixé à 38 euros de la Carte Culture, sur présentation d'un justificatif de leur abonnement.

Ce partenariat est, en outre, appuyé par une communication forte sur les offres d'expositions et de spectacles des partenaires, dans toutes les structures culturelles concernées, mais également sur les sites internet des établissements culturels.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 2° arrondissement ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. La convention de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le Marché Gare / MJC Presqu'île Confluence, permettant des offres réciproques aux usagers détenteurs de cartes d'abonnement, est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN